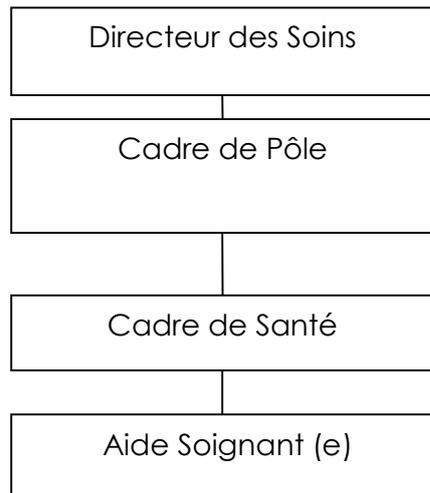


### I. Identification du poste

L'Aide-soignant exerce sa fonction au sein du service des soins de suite et de réadaptation. Ce service dépend du pôle Gériatrique comprenant 4 services : La Médecine Gériatrique, les Soins de suite et de réadaptation, la Résidence Gilles de Tyr et la Résidence Antoine Cristal.

### II. Organigramme du service

Liaisons hiérarchiques



Liaisons fonctionnelles

- Personnel paramédical
- Personnel médical
- Tout personnel travaillant au sein du CH (brancardier, psychologue, diététicienne,.....)
- Bénévoles

### III. Responsabilités et missions spécifiques au poste

L'aide-soignant dispense, en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation de la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien être et l'autonomie de la personne

### IV. Les activités liées aux missions

#### De soins

- Recueil d'informations nécessaires à la prise en charge des patients dans leur globalité.
- Evaluation de l'autonomie des patients.
- Identification des besoins des patients et des risques encourus afin de mettre en place des actions de prévention adaptées.
- Accueil de la personne soignée et de sa famille.
- Démarche d'information et d'éducation tant au niveau des personnes soignées que de leur famille, en matière d'hygiène, d'observance des régimes alimentaires et de reprise d'autonomie.

- Dispensation de soins de nursing et de confort en collaboration avec l'infirmier et ou la famille si elle le souhaite.

### **De Gestion et d'organisation**

- Gestion du temps : l'aide-soignant planifie et organise son travail selon la planification des soins et des impératifs fixés en collaboration avec l'infirmier de son secteur et de ses collègues aides-soignants.
- Gestion du dossier de soins : l'aide-soignant réalise des transmissions ciblées et contribue à la bonne tenue de celui-ci.
- Participer aux commandes et gestions de stocks, à la maintenance du matériel et des locaux

### **De relation et de communication**

- Transmission des informations liées à la réalisation du soin et information à l'infirmier en cas d'anomalie, par oral et par écrit.
- Collaboration avec les infirmiers et les autres membres de l'équipe.
- Collaboration avec le personnel de l'équipe pluridisciplinaire (kiné, assistante sociale, équipe de soins palliatifs...) prenant en charge des patients du service.
- Etablissement d'une communication adaptée à la personne soignée ainsi qu'à son entourage.
- Soutien et accompagnement des personnes en fin de vie et de leur entourage.
- Collaboration avec les différents services logistiques de l'établissement (lingerie, cuisines, services techniques...) ainsi qu'avec les autres services de soins.
- Participation aux staffs sociaux et soins palliatifs

### **D'encadrement et de formation**

- Enrichissement de ses connaissances et amélioration de ses pratiques en participant à des actions de formation continue après avoir évalué ses manques personnels ou suivant les projets du service, en réinvestissant ces formations dans le service.
- Participation à des groupes de travail mis en place au sein du service et/ou de l'établissement s'inscrivant dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins dispensés aux patients.
- S'impliquer dans la formation et l'encadrement des nouveaux personnels et des stagiaires.

#### **V. Qualifications et qualités requises**

- Avoir une réflexion éthique dans la pris en charge des patients
- Sens de l'observation et des priorités
- Animation de groupes d'une dizaine de personnes
- Sens des relations humaines, disponibilité, créativité, curiosité intellectuelle
- Capacité à communiquer facilement
- Capacité d'organisation et d'adaptation à des situations changeantes et complexes
- Sens du travail en équipe et savoir également travailler seule
- Rigueur professionnelle
- Faire preuve d'initiatives
- Maîtrise du matériel informatique (logiciel HM par exemple,...)
- Capacité d'analyse
  - Savoir s'auto-évaluer, se remettre en question et se situer dans une dynamique d'amélioration de sa pratique
  - Motivation pour le travail auprès des personnes âgées
  - Prendre connaissance et utiliser les outils d'accompagnement de prise de poste du service

#### **VI. Règles d'absence et de suppléance**

- Les règles d'absence sont notifiées dans le règlement intérieur de l'établissement.

L'Aide Soignant peut être amené à effectuer des remplacements, au sein des autres services du pôle voire de façon exceptionnelle au sein d'un service d'un autre pôle.

- Les congés doivent être planifiés dans le respect du règlement intérieur et du référentiel de gestion du temps de travail en vigueur au centre hospitalier de Saumur. Ils sont planifiés en équipe avec l'accord du cadre de santé, validé par le cadre de pôle et communiqué à la DRH pour validation.

**VII. Les conditions de travail**

M9 6h40-14h10

M2 : 7h-15h15

S6 13h50-21h20

C44 9h30-13h15 16h15 20h

**Du lundi au vendredi**

2 AS en M9

1 AS en M2

2 AS en S6

**Le samedi et jour férié**

2 AS en M9

2 AS en S6

**Dimanche**

2 AS en M9

1 AS en S6

1 AS en C44